**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Crassier Cugy Echallens Pompaples

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Lancement du projet-pilote MétamorpHouse pour une densification douce et choisie des zones résidentielles

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) lance le projet-pilote MétamorpHouse avec les communes de Crassier, Cugy, Echallens et Pompaples. Ce projet doit tester une stratégie de densification douce et choisie des zones résidentielles afin d'analyser son potentiel pour le canton. L'objectif de MétamorpHouse consiste à sensibiliser les propriétaires sur les droits à bâtir dont ils disposent pour créer, par exemple, un logement supplémentaire sur leur propriété.

L'un des enjeux majeurs de l'aménagement du territoire est le développement des villes et villages vers l'intérieur du milieu bâti par l'utilisation des droits à bâtir disponibles et par le développement des territoires déjà urbanisés. Pour accompagner les communes dans ce défi, le Service du développement territorial (SDT) lance le projet-pilote MétamorpHouse afin de tester la stratégie éponyme, créée par l'architecte Mariette Beyeler, dans les communes de Crassier, Cugy, Echallens et Pompaples.

Le projet-pilote part de l'hypothèse que les quartiers de faible densité, composés en général de maisons individuelles, disposent d'un potentiel de développement sous-estimé. Bien souvent, ces maisons ne correspondent plus aux besoins des propriétaires en raison de l'évolution de leur ménage.

MétamorpHouse vise, dans un premier temps, à sensibiliser les propriétaires qui n'ont pas utilisé l'entier de leurs droits à bâtir à la thématique de la densification douce. Dans un deuxième temps, il s'agit de les inciter à activer le potentiel de transformation de leur maison pour y construire un nouveau logement ou un espace de travail, tout en conservant la qualité de l'habitat initial. La densification douce portée par les propriétaires eux-mêmes permet, notamment, aux communes d'optimiser l'utilisation de leurs infrastructures et équipements.

MétamorpHouse débutera dès la fin du mois de mai 2018 par des séances d'information à l'intention des propriétaires concernés. En cas d'intérêt, ces derniers

pourront s’inscrire au projet-pilote qui leur propose un accompagnement individuel pour identifier les réserves et le potentiel de transformation de leur maison. Une deuxième séance d’information sera organisée avec des experts pour cerner les différents enjeux (aspects financiers, successoraux, fiscaux, etc.) des projets de valorisation envisagés. Il appartiendra ensuite aux propriétaires de concrétiser leur projet avec les spécialistes de leur choix.

Les résultats du projet-pilote seront analysés par le SDT en vue de développer un programme de sensibilisation à la densification douce des zones résidentielles destiné à l’ensemble des communes vaudoises.

Séances publiques d’information

Crassier	Jeudi 31 mai 2018, Salle communale, 20h15
Pompaples	Mardi 5 juin 2018, Salle de la Biolle, 19h
Echallens	Mercredi 6 juin 2018, Grande salle du Château, 19h
Cugy	Jeudi 7 juin 2018, Salle Villageoise, 20h

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d’État
DTE, Pierre Imhof, chef de service, Service du développement territorial
Mariette Beyeler, Stratégie MétamorpHouse
Serge Melly, syndic, Commune de Crassier
Thierry Amy, syndic, Commune de Cugy
Jean-Paul Nicoulin, syndic, Commune d’Echallens
Georges Barré, syndic, Commune de Pompaples

LIEN(S)
Informations complémentaires: www.vd.ch/metamorphouse

TÉLÉCHARGEMENT(S)